

Formation : Autorisation de Conduite En Sécurité R490

Durée : 2 jours

Objectifs :

- Être capable d'identifier le cadre réglementaire de son activité.
- Être capable de maîtriser les opérations de conduite sur la voie publique et dans l'entreprise, ainsi que le positionnement de la grue auxiliaire.
- Être capable de comprendre le fonctionnement des principaux modes de commande et d'équipements des grues, ainsi que les risques associés.
- Être capable d'assurer les vérifications et entretien d'usage.
- Être capable de décrire les mesures de sécurité associée à chacune des activités et des actions.
- Être capable d'exploiter en sécurité la grue auxiliaire
- Être capable de maîtriser les opérations liées aux différents types de télécommandes.

Personnel visé :

Toute personne âgée de plus de 18 ans, amenée à conduire des grues auxiliaires de chargement de véhicules dans le cadre de leur activité professionnelle.

Prérequis :

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Savoir lire et écrire
- Être apte médicalement

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques
- Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction

PROGRAMME

Partie théorique

Réglementation et textes de la sécurité sociale

- Les acteurs de la prévention (Inspecteur du Travail, CARSAT, médecine du travail, contrôle technique...)
- La réglementation associée à la conduite des engins
- Les rôles et responsabilités de chacun

Classification et technologie

- Les caractéristiques fonctionnelles et d'utilisation
- Les différents organes, leur technologie et fonction
- Identification des principaux risques liés à l'utilisation de la grue, de l'environnement ainsi que des conduites à tenir

Sécurité

- Les règles de conduite, de circulation et de stationnement
- La lecture et la compréhension de la plaque de charge
- Les pictogrammes et panneaux de signalisation
- Distances de sécurité avec les conducteurs électriques
- Les vérifications et opérations de maintenance

<p>Partie pratique</p> <p><u>L'adéquation de l'engin, les vérifications et la maintenance</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'adéquation de la grue auxiliaire à la manutention envisagée • La vérification de la grue avant et après la prise de poste • La réalisation des opérations de maintenance de premier niveau <p><u>Positionnement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le positionnement du véhicule pour la manœuvre et le balisage • Le calage, la mise en place des stabilisateurs et la vérification de l'horizontalité du véhicule avec souplesse et précision 	<p><u>Manœuvres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Elingage de la charge et utilisation des dispositifs de porte-charge • Les mouvements décomposés et synchronisés en positionnant la charge à un endroit précis visible • La pose et dépose d'une charge à un endroit précis non visible en respectant les gestes de commandement et de communication • Le balancement de la charge, la manœuvre avec souplesse et précision et la remise en position de transport <p><u>Manœuvres et sécurité avec l'utilisation de la télécommande</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les risques encourus, la vérification des équipements et la gestion du balancement de la charge • Le positionnement pour des mouvements décomposés et synchronisés en positionnant la charge à un endroit précis visible
--	--